



Certificat d'Accréditation

N° : 1-2-055 Rév 00

ALGERAC, reconnu par le décret n° 05-466 du 06 décembre 2005, est signataire de l'accord multilatéral de l'EA pour l'accréditation, pour les activités objet du présent certificat, atteste que :

Eurl CRIOLLAS

Adresse : 30 Cité des Moudjahidines, Ben Aknoun-Alger

est accrédité selon la norme ISO/CEI 17025 : 2017 et les règles d'application d'ALGERAC pour les activités d'essais suivantes :

✓ **Analyses physico-chimiques sur métaux précieux.**

Les activités et les sites concernés, couverts par l'accréditation sont décrits dans l'annexe technique qui fait partie intégrante du présent certificat.

Durant la validité du présent certificat, l'organisme s'engage à respecter les exigences de l'accréditation.

Date de prise d'effet : 25/01/2023
Date de fin de validité : 24/01/2026

Le Directeur Général

Nouredine BOUDISSA